43 année — N° 169 Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION Mercredi 23 juillet 1919

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger	» 4.—	10.—	19.—	38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de recevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèques postal IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S.A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton :	1re insertion	25 cent.
	les suivantes	15 »
Suisse		25 »
Etranger		30 »
Réclames		50 »

la ligne ou son espace

Nouvelles du jour

Un ordre du jour favorable au gouvernement a été voté à la Chambre française.

La Chambre française a eu, hier après midi, la grande séance annoncée sur la politique du ministère. Les débats étaient en réalité la continuation de la crise ouverte par la démission de M. Boret, ministre du ravitaillement.

M. Fournier, député socialiste indépendant du Gard, a attaché le grelot en demandant au gouvernement comment il entendait interpréter le vote de vendredi dernier sur l'ordre du jour de M. Augagneur, par lequel la majorité de la Chambre constatait que, en Belgique et en Angleterre, le coût de la vie avait diminué tandis que, en France, il n'avait cessé d'augmenter. M. Fournier a dit que M. Boret avait lutté tout seul, abandonné par ses collègues et que cependant la politique du gouvernement tout entier était en cause. C'était indirectement obliger M. Clémenceau à prendre lui-même la parole pour affirmer la solidarité ministérielle, et, afin de provoquer cette intervention, il a fait une vive et large critique de l'état économique du pays, de l'incohérence et de la dispersion des services dans les différents ministères et même de la politique étrangère du cabinet, dont les erreurs auraient compromis les fruits de la victoire, par exemple, en s'aliénant l'Italie.

M. Clémenceau a commencé par faire parler ses collègues, en premier lieu M. Noulens, le nouveau ministre du ravitaillement, qui n'a pu que répéter l'exposé de son programme et affirmer sa bonne volonté pour mettre fin à tous les abus de la spéculation.

M. Clémentel, le ministre du commerce, fort attaqué aussi pour sa politique des consortiums, s'est expliqué sur la coopération économique des Alliés et a annoncé l'organisation d'une grande consultation, comprenant aussi les neutres, pour étudier la situation économique critique dans le monde entier. Il a terminé en disant : « Il faut partout travailler et surproduire », ce qu'on sait être une nécessité évidente.

M. Loucheur, auquel on reprochait d'avoir, comme ministre des armements, favorisé les trusts de producteurs, a contesté que la vie fût moins chère en Angleterre et en Belgique qu'en France. Il a affirmé que, malgré toutes les mesures que prendrait le gouvernement, elle resterait chère, et ne diminuerait que quand on aurait obtenu une augmentation de la production du charbon et du tonnage mondial.

M. Clémenceau, arrivant en dernier, pour déterminer la victoire, après avoir jeté ses généraux dans la bataille, a fait remarquer que ceux qui avaient attaqué le gouvernement avaient agi par un mobile politique et non pas dans l'intention réelle de résoudre la question économique. Il a rappelé la situation du gouvernement depuis l'armistice. « Nous sommes en présence de la liquidation de la plus grande catastrophe mondiale. Il était impossible, après cinq années de guerre barbare, que tout rentrât dans l'ordre au moment des signatures mises au bas du traité. »

Parlant de la situation économique, M. Clémenceau a déclaré que M. Loucheur avait très bien exposé la situation. Revenant à la politique générale, il a dit qu'il avait trop de fierté pour répondre à ceux qui l'accusaient de ne pas avoir représenté suffisamment la France à la conférence : « J'ai tout donné pour cette tâche, j'ai donné tout, jusqu'à mes dernières forces. La Chambre aura à discuter le traité de paix. Cette question sera discutée à fond. Si la France n'a pas eu tout ce qu'elle aurait pu ou dû avoir, peut-être a-t-elle acquis des choses qu'elle n'aurait pas osé espérer. Vous jugerez mon œuvre d'après la voix qu'il y a dans le pays. Au lendemain de la ratification de la paix, je déposerai une loi qui mettra le corps électoral à même de se prononcer, sitôt la démobilisation faite. La situation de ce pays ne peut pas se prolonger plus longtemps. Tous les mandats électifs doivent être renouvelés dans le plus bref délai. Il est nécessaire que l'œuvre de paix soit poursuivie par des hommes retrempés dans le pays. Si j'avais pu me reposer, après ces cinq années de guerre, je l'aurais fait avec plaisir, mais on me dit : « Vous avez fait la guerre, vous connaissez les hommes d'Etat alliés, etc. ». Il me fallait toujours reprendre des questions jamais épuisées. Je vous assure que je ne prendrais pas à mal si vous votiez contre moi. Je vous serrerais la main et vous remercierais de bon cœur. »

On peut s'étonner de l'incursion de M. Clémenceau dans la question des élections. Mais il faut savoir que ceux qui mènent la bataille contre lui n'ont pas comme préoccupation essentielle la question de la vie chère. Ils veulent retarder le plus possible la date des élections et essayer de la reporter au mois de mai 1920. Ils trouvent que M. Clémenceau est trop pressé de les envoyer devant leurs électeurs.

Le chef du ministère a été fort applaudi. Il a déclaré en terminant qu'il n'acceptait que l'ordre du jour Simyan, approuvant les déclarations du gouvernement.

M. Deschanel a mis aux voix un ordre du jour Chaumet, qui reproduisait l'ordre du jour Augagneur, voté vendredi dernier, disant : « Le prix de la vie a diminué de moitié en Belgique, du quart en Angleterre et n'a cessé de s'accroître en France. Jugeant à ses résultats la politique du gouvernement... »

La priorité de cet ordre du jour a été repoussée par 272 voix contre 181.

L'ordre du jour Simyan, approuvant les déclarations du gouvernement, a été adopté par 289 voix contre 176.

La victoire de M. Clémenceau n'est pas éclatante, mais c'est le plus qu'il pouvait espérer.

***

En commentant le changement de gouvernement qui s'est produit à Prague, nous avons dit que les nationalistes, évincés du pouvoir, cherchaient à discréditer le nouveau régime en le représentant comme germanophile. Nous avons cité une déclaration du chef du cabinet, M. Tusar, qui devait avoir dit qu'il observait à l'égard de l'Allemagne une attitude « loyale, correcte et de bon voisinage ». Ce propos n'aurait rien eu d'excessif. Mais tel est le souci de M. Tusar de ne pas prêter le flanc à la critique qu'il a fait savoir que ses paroles avaient été défigurées.

Les Slovaques, réclamés comme des frères de race par les nationalistes tchèques et détachés du giron hongrois pour être incorporés à la nouvelle république de Bohême, avaient répondu à la bienvenue qu'on leur témoignait en prenant place dans l'opposition. A présent que les partis antinationalistes forment la coalition gouvernementale, les Slovaques ont deux représentants dans le cabinet.

Y a-t-il 3 millions, 2,600,000 ou seulement 2 millions d'Allemands en Tchéco-Slovaquie? Le premier de ces chiffres est une énonciation arrondie, certainement exagérée. Quel que soit le nombre exact des Allemands, il est assez important pour qu'il soit impossible de gouverner sans y avoir égard.

***

Le Lord chancelier a présenté à la Chambre des Lords le nouveau bill de l'émancipation des femmes introduit par le gouvernement anglais suivant la promesse faite il y a quelques mois.

Cette nouvelle loi permet aux femmes d'exercer des fonctions publiques ou juriciaires. En même temps, il est stipulé que, si une femme entre en possession d'un titre de pairie elle pourra, en cette qualité, siéger à la Chambre des Lords.

Cette loi va être soumise à l'approbation de la Chambre des Lords et de la Chambre des communes.

***

Le courant de l'émigration a changé de route. Jusqu'en 1914, il allait d'Europe en Amérique où 1 million d'émigrants entraient chaque année. La guerre a mis fin à ce mouvement et il paraît que, maintenant, les émigrants quittent l'Amérique pour l'Europe à raison de 5000 par mois.

La plupart sont des Italiens mais il y a aussi beaucoup de Grecs, d'Espagnols et de Portugais qui rentrent chez eux. Ce sont des gens qui ont fait des fortunes dans les munitions ou les constructions navales, et ils veulent vivre de leurs rentes dans leur pays.

Les autorités américaines leur font payer au départ l'impôt sur le revenu.

Un discours de M. Lloyd George

Londres, 22 juillet.

(Reuter.) — A la Chambre des communes, au cours du débat sur le traité de paix, M. Lloyd George dit que la discussion montre que la Chambre accepte le traité anglo-français et le traité de paix. Il est naturel que la France, en présence de la possibilité de nouvelles attaques allemandes, désire être assurée de l'appui des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Cela n'implique aucun manque de confiance dans le traité de paix. Le traité et les organismes qu'il établit constituent une expérience et la France estime que la Société des nations aura des meilleures chances de devenir une organisation efficace permanente si elle a des moyens de faire respecter elle-même et ses décisions.

Au sujet des réparations, M. Lloyd George dit : « Quant à obtenir le remboursement complet des dépenses de la guerre, y a-t-il une seule personne qui croit que l'on puisse exiger 30,000 millions de livres sterling, chiffre représentant les dépenses globales de guerre des Alliés ? La commission d'experts chargée d'examiner la question a porté son extrême limite au montant des sommes que l'Allemagne peut payer. Il a été impossible de fixer un chiffre exact pour l'indemnité, car les ravages de la guerre s'étendent à une superficie immense et l'on ne peut déterminer encore le coût de la main-d'œuvre et des matériaux. Nous avons préféré laisser à l'Allemagne l'occasion d'envoyer ses experts dans les régions dévastées et de fournir d'ici à quatre mois un devis que la France acceptera s'il est raisonnable. La Conférence de la paix a tout fait pour éviter qu'une nouvelle Alsace-Lorraine soit créée et il n'en existe aucune dans le traité.

« Nous n'avons pas pu éviter que des éléments allemands fussent incorporés dans la Pologne, pas plus que certains éléments polonais restassent sous la domination allemande. C'est là le résultat de la politique allemande qui consiste à disséminer ici et là de petites colonies allemandes dans le but de prussianiser la Pologne. »

Relativement à la conscription, M. Lloyd George dit : « Nous ne devons pas, dans un moment d'impatience, repousser les fruits de la victoire, desquels ne seront assurés que si l'Allemagne sait que les Alliés ont une grande armée capable d'imposer leurs conditions. A la fin de l'année, nous devrions avoir une armée de volontaires suffisante pour nos besoins. »

Au sujet du procès de l'ex-empereur d'Allemagne, M. Lloyd George dit que la guerre est un crime dont il faut juger l'auteur. Il sera jugé conformément aux plus hautes traditions de la justice britannique.

« Le traité de paix répare beaucoup de torts anciens et je ne crois pas qu'il en crée de nouveaux. » L'orateur en terminant déclare qu'il compte sur la Ligue des nations pour remédier à tous les défauts qui peuvent se trouver dans le traité de paix.

Le traité de paix ratifié à Londres

Londres, 22 juillet.

(Reuter.) — La Chambre des communes a rejeté la motion Bottomley et a voté à l'unanimité, en seconde lecture, le bill du traité de paix. Le bill est ensuite voté en troisième lecture par 163 voix contre 4. La Chambre aborde enfin la discussion du bill sur la convention anglo-française. Le bill est adopté à l'unanimité dans toutes les lectures.

La Pologne et les Alliés

Berne, 22 juillet.

(Bureau de presse polonais.) — Selon le *Kuryer Polski*, le maréchal Foch aurait, pour des motifs inconnus, retiré l'ordre intimé aux Allemands de quitter le territoire de Suwalki. Un combat sanglant a eu lieu entre des soldatesques allemandes et polonaises.

Les Alliés en Allemagne

Berne, 22 juillet.

(Bureau de presse polonais.) — Le *Kuryer Warszawski* apprend de Paris que la Haute-Silésie sera occupée en grande partie par des troupes américaines ; la France et l'Angleterre n'enverraient que des troupes insignifiantes. La Prusse orientale ainsi que Klajpeda (Memel) seront occupées par les Anglais.

Les troupes internationales resteront six mois à Dantzig ; après quoi, la Société des nations exercera un contrôle avec l'aide des troupes polonaises.

Les fêtes de la victoire
A BRUXELLES

Bruxelles, 22 juillet.

(Havas.) — Le défilé des troupes alliées a attiré une foule immense, rendant la circulation impossible. Les troupes massées sur les boulevards entre la Porte de Schaerbeek et la Porte Louise sont passées en revue à 9 h. 30 par le roi et le maréchal Foch, qui saluent les drapeaux, tandis que la foule pousse des vivats frénétiques. Puis le roi et le maréchal Foch regagnent la place du Palais Royal, d'où ils assisteront au défilé, pour lequel les troupes prennent position.

Bruxelles, 22 juillet.

(Havas.) — Le roi et le maréchal Foch arrivent sur la place du Palais Royal où ils prennent place dans la tribune où se trouvent déjà la reine, M. et Mme Poincaré et les enfants royaux.

Malgré la pluie qui tombe depuis ce matin, la foule acclame les troupes qui commencent à défiler et leur jette des fleurs. Les contingents alliés passent les premiers. Les Américains sont très applaudis, mais les ovations redoublent lorsque les Français défilent ; puis viennent les Britanniques, les Japonais, les Chinois, les Grecs, les Polonais, les Portugais, les Roumains, les Serbes, les Siamois et les Tchéco-Slovaques, que la foule applaudit sans se lasser ; mais l'enthousiasme devient frénétique lorsque les Belges passent et c'est sous une tempête de bravos que le défilé se termine.

Les drapeaux qui étaient massés en face de la tribune royale s'inclinent et la foule rompant les barrages, fait aux souverains et à M. Poincaré une formidable ovation.

Bruxelles, 22 juillet.

M. et Mme Poincaré et le maréchal Foch ont été reçus solennellement à la Chambre belge. Lorsqu'ils entrèrent dans la salle des séances, tous les députés, debout, leur firent une ovation indescriptible, criant : « Vive la France ! Vive Poincaré ! Vive Foch ! » Le président de la Chambre leur souhaita la bienvenue. Il dit l'admiration de la Belgique pour la France et fit l'éloge de l'armée française.

M. Poincaré, répondant, rappela la communauté de sentiment des représentants des deux pays avant l'agression allemande et fit l'éloge du rôle du roi. Il glorifia la conduite de la population pendant la guerre et l'occupation, et termina en disant : Rien, maintenant, ne peut séparer les peuples belges et français.

M. et Mme Poincaré, les souverains et le maréchal Foch se sont retirés pendant que tous les assistants, debout, chantaient la « Marseillaise ».

L'armée autrichienne

Vienne, 22 juillet.

(B. C. V.) — Les clauses militaires du traité de paix, remis dimanche, obligent l'Autriche allemande, comme l'Allemagne, à renoncer au service militaire obligatoire et à créer une armée de métier formée de volontaires, ayant un contingent maximum de 30,000 hommes, y compris les officiers et les dépôts. Une certaine liberté sera néanmoins laissée dans l'organisation, en ce sens que les prescriptions n'affecteront pas le nombre et la disposition des unités élevées, mais toucheront seulement à la formation. Le chiffre maximum des officiers est fixé à 1500, celui des sous-officiers, à 2000. La durée du service doit comporter au moins vingt ans pour les officiers et douze ans pour les sous-officiers. La diminution des forces militaires de l'Autriche allemande, jusqu'à la limite prévue, devra être exécutée dans l'espace de trois mois, après la signature du traité de paix. Dans ce délai, tout le matériel de guerre superflu, ainsi que la fabrication de ce matériel devra être limitée à une fabrique d'Etat. Dans le détail, les clauses militaires contiennent des restrictions semblables à celles imposées à l'Allemagne par le traité.

Désordres en Australie

Melbourne, 22 juillet.

(Havas.) — Une foule, comprenant des soldats et marins récemment rentrés, a tenté d'envahir les casernes. La police a eu raison des perturbateurs. Mais un soldat a été tué. Aujourd'hui, un groupe de soldats s'est rendu au bureau de M. Lawyon, premier ministre, qui promit une enquête. Mais la délégation n'étant pas satisfaite, un encrier fut jeté à la tête des ministres, les meubles jetés par les fenêtres. La police a dispersé les émeutiers. Le cabinet est résolu à résister à toute tentative d'intimidation.

Les races aux Etats-Unis

Washington, 22 juillet.

De graves incidents se sont produits entre blancs et noirs à la suite d'une agression de noirs contre les femmes blanches. Il y a eu quatre tués. Dans les tramways, des bagarres ont éclaté et des coups de feu ont été échangés. On signale plusieurs blessés qui ont été transportés dans les hôpitaux.

Au Parlement de Weimar

Weimar, 22 juillet.

L'Assemblée nationale a voté l'article de la constitution qui dispose qu'aucun membre des familles ci-devant régnantes en Allemagne ne pourra être élu président de l'empire.

Il était d'abord dit que cette incapacité subsisterait pendant 15 ans seulement ; mais, par un amendement des socialistes indépendants, elle est devenue perpétuelle.

L'Assemblée a voté un autre article disant qu'il ne peut pas se former de nouveaux Etats dans l'empire sans la sanction d'une loi d'empire et l'assentiment des Etats qui seraient démembrés pour former les nouvelles républiques. Si le tiers des citoyens le demandent, il y aura plébiscite. Le démembrement ne peut avoir lieu que si les $^2/_3$ des voix se prononcent pour la création du nouvel Etat.

Une loterie nationale en France

Un groupe de députés ont proposé au parlement l'organisation d'une loterie nationale de 30 milliards de francs en billets de 20 francs. $^1/_5$ serait destiné au paiement des lots gagnants. Le revenu serait destiné à restituer à la Banque de France ses avances.

La grève en Italie

Milan, 22 juillet.

Les journaux sont unanimes, excepté l'organe du parti socialiste, à relever que la grève, comme manifestation politique, a subi un échec complet. Le *Secolo* souligne particulièrement la non-participation des cheminots et du personnel des postes et télégraphes. Le *Corriere della Sera* dit que le service des chemins de fer et de la poste a marché régulièrement. Le *Popolo d'Italia* dit que le parti socialiste italien peut se considérer comme amoindri par la nouvelle conscience des ouvriers. L'*Avanti* soutient que l'Italie prolétaire a répondu à l'appel et que la grève a été complète parmi les ouvriers de l'industrie. Parlant des cheminots, qui n'ont pas participé au mouvement, l'*Avanti* dit : « Les employés de cette administration font seuls la révolution quand ils désirent une augmentation de salaire, mais ils foulent au pied l'idéal. Ils doivent maintenant comprendre que le parti socialiste et ses organisations ouvrières ont à penser à toute autre chose qu'à leurs augmentations et à leur lâcheté. »

D'après les informations des journaux, on ne signale aucun incident grave. A Milan, la soirée s'est passée comme le reste du jour dans le plus grand calme. Un petit incident a eu lieu devant le palais Marino, entre un ouvrier et un officier ; cette affaire n'a pas eu de suites. Les informations d'autres villes annoncent que l'ordre et le calme n'ont pas été troublés. *Le Secolo* annonce que la grève, dans la Romagne, s'est déroulée dans la plus grande tranquillité. Il y a eu un attentat contre un train dans les environs de Rimini. Sur la voie ferrée, on avait déposé un engin explosif qui éclata seulement après le passage du train. On signale encore de petits tumultes à Poleggio et à Galliate qui n'eurent pas de conséquences graves. A Cuneo et à Bergame, même les chemins de fer électriques ont pu circuler, car les femmes ont remplacé les employés qui faisaient grève. A Rome, à Florence, et dans plusieurs villes, des manifestations patriotiques ont été organisées. Un seul grave incident s'est produit à Varese, où un gréviste a tué un brigadier de la garde nocturne et a blessé deux ouvriers. Le meurtrier a été tué. Le *Corriere della Sera* dit que la grève a échoué aussi complètement à Turin où elle semblait devoir avoir un caractère assez sérieux.

La grève en Allemagne

Berlin, 22 juillet.

(Wolff.) — Au sujet des grèves allemandes, nous recevons entre autres les renseignements suivants : Au Hanovre, le travail a été interrompu dès 11 heures du matin dans toutes les grandes exploitations. Par un temps superbe, les communistes et les socialistes indépendants tinrent une assemblée, à l'issue de laquelle les participants se rendirent à la Maison de ville où de nouveaux discours furent prononcés.

Dans les différentes industries d'Erfurt, le travail a été abandonné tout à fait. Les employés des services de gaz et d'électricité se sont mis en grève. Les journaux ne paraissent pas. Les trains et les tramways circulent. Dans la matinée, a eu lieu une assemblée qui se termina par un cortège.

A Kiel, les démonstrations qui ont eu lieu se sont poursuivies sans désordres. Le travail est abandonné dans toutes les industries. En ville et dans le port, le calme règne.

A Nuremberg, une grande partie des travailleurs chôment. Les journaux ne paraissent pas. Les tramways ne circulent pas.

A Stettin, les ouvriers sont en grève depuis ce matin. Les tramways et les trains circulent.

A Leipzig, les démonstrations qui ont eu lieu n'ont abouti à aucune grève. Les magasins sont ouverts. Le trafic n'a pas été interrompu.

A Breslau, la plupart des travailleurs se sont prononcés contre la grève.

A Spandau, on a fait grève dans toutes les

maisons importantes de la ville. Les tramways ne circulent pas et les employés du service de l'électricité chôment. La ville est sans lumière.

Francfort, 22 juillet.

(Gazette de Francfort.) — A Halle, les ouvriers des services municipaux du gaz et de l'électricité *ont fait* grève.

A Magdebourg, la journée s'est passée tranquillement. Seulement le 10 % des ouvriers ont chômé. Pourtant, une partie de la ville a été sans lumière.

A Munich aussi, la journée s'est passée très tranquillement. Conformément à la décision des deux partis socialistes, on a travaillé dans toutes les exploitations.

Les événements de Russie

Succès des antibolchévistes

Londres, 22 juillet.

(Havas.) — L'agence Reuter dit que, tandis que les bolchévistes affirment avoir repris Ekaterinoslaw, *les troupes de Dénikine sont entrées* à Kherson. Une dépêche officielle russe du 18 juillet annonce que 4000 bolchévistes ont été blessés et 500 faits prisonniers à l'est de Pakeff. Deux bataillons ennemis ont été entièrement anéantis dans le secteur de Gatchina.

Les Allemands en Russie

Copenhague, 22 juillet.

(Bureau letton d'information.) — Depuis l'évacuation de Riga et la retraite des Allemands et de la landwehr balto-allemande en Courlande, ces troupes se concentrent entre Tukkum, Mitau et Bausk. Les lignes de chemins de fer de Mitau à Memel et de Mitau à Tilsit se trouvent entre les mains des Allemands. L'armée allemande est complètement démoralisée. Un grand nombre de soldats désertent; des troupes dispersées parcourent le pays et pillent les campagnes lettones. Les conditions sont devenues insupportables parce que les autorités lettones ne peuvent pas agir librement dans les centres où se trouvent encore des Allemands. Les autorités militaires allemandes, cependant, sont incapables d'empêcher les pillages par leurs soldats. Etant donné que les Allemands ne s'en tiennent pas aux conditions du traité de paix de Versailles, les journaux lettons de Riga s'attendent à quelque entreprise active des troupes allemandes contre Riga, contre le gouvernement letton et son armée.

La landwehr balto-allemande est placée sous le commandement du colonel anglais Alexander qui surveille le renvoi, conformément au traité de Versailles, des soldats de naissance allemande.

La situation sur le front bolchéviste est ferme. Des troupes lettones luttent avec les Esthoniens et les Lituaniens.

Sur le front septentrional

Stockholm, 21 juillet.

Dans le secteur d'Olonetz, les forces britanniques *et finlandaises*, qui ont opéré leur jonction à Povenetz, ont capturé Vorolova, sur la ligne du chemin de fer de la côte mourmane.

La propagande bolchéviste et l'armée Koltchak

On mande de Christiania :

Des renseignements parvenus ici indiquent que les bolchevistes ont pratiqué la corruption avec des sommes considérables de papier-monnaie, pour provoquer des désertions dans l'armée de l'amiral Koltchak. Des agents bolchevistes offraient aux soldats des sommes qui variaient entre 2,000 et 20,000 roubles par tête, pour les décider à rentrer dans leurs villages. On leur remettait aussi des certificats destinés, leur disait-on, à les préserver contre les représailles. Cette propagande réussissait d'autant plus facilement que les officiers ne savaient pas toujours conserver avec les hommes le contact nécessaire.

Le journal suédois *Sverska Dagbladet* évalue à deux milliards et demi de roubles les sommes dépensées par les bolchevistes pour désorganiser l'armée Koltchak. Il ajoute que d'énormes envois de fonds, destinés à susciter des troubles, ont été faits vers d'autres pays.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le jubilé épiscopal de Mgr Touchet

On sait a fêté, dimanche, le jubilé épiscopal de Mgr Touchet.

Le matin, comme l'après-midi, il y eut foule à la cathédrale Sainte-Croix, l'une des plus vastes de France, l'après-midi surtout, pour entendre l'allocution de l'éloquent évêque d'Orléans. Il débuta ainsi :

« Il y a vingt-cinq ans, je montais dans cette chaire pour la première fois. J'avais en face de moi la Cour d'appel en robe rouge, le préfet du Loiret, toutes les administrations : c'était avant *la séparation. Aujourd'hui, j'ai devant moi* un immense auditoire où toutes les classes, où tous les rangs sont confondus. Et si vous me demandez lequel des deux spectacles je préfère, je n'hésite pas à dire : c'est celui d'aujourd'hui. J'y vois, en effet, ces groupements paroissiaux d'hommes, mon œuvre de prédilection. »

Clergé zuricois

On mande de Zurich que le curé de la paroisse des Saints Pierre et Paul, M. Hildebrand, est gravement malade.

NÉCROLOGIE

Au sujet de Richard Kissling

A propos de la mort du grand statuaire, on rappelle qu'il était fils d'un boulanger et qu'il manifesta dès l'enfance sa vocation de sculpteur en s'adonnant avec passion au modelage. Il se forma à l'école des arts et métiers de Soleure et, à 17 ans, parti pour Rome. Il s'y imprégna des traditions du grand art et, revenu en Suisse, ne tarda pas à montrer le fruit qu'il avait tiré de ses études. Son premier grand ouvrage fut la statue d'Alfred Escher qui décore la place de la gare de Zurich. Il a fait le monument de Benedict Fontana, qu'on voit à Coire, la statue de Vadian pour Saint-Gall et le célèbre *Guillaume Tell* d'Altorf. Les Manillais lui ont confié l'exécution de la statue de Rizal, leur chef dans la guerre contre l'Espagne.

Le R. P. Paul von Loë

On annonce de Düsseldorf la mort du R. P. Paul von Loë, Dominicain, auteur de savants travaux, dont une publication intitulée : « Sources et recherches pour l'histoire de l'Ordre des Frères Prêcheurs. »

Nouvelles diverses

Au cours d'une séance du cabinet espagnol, le marquis Mochales, ministre du ravitaillement, est décédé subitement.

— Le service postal de correspondance est rétabli entre l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Echos de partout

UN HEUREUX LAPSUS

Au Conseil des ministres français, on parlait de la propagande révolutionnaire et du succès qu'obtiennent les journaux dont elle constitue l'industrie.

M. Pams indiqua que certains de ces organes avaient une diffusion inquiétante. Entraîné par l'éloquence des chiffres, il s'écria :

— Le *Peuple*, par exemple, tire aujourd'hui à cent quarante mille hectolitres !

Ce lapsus déchaîna un éclat de rire général. M. Clémenceau voulait embrasser le ministre de l'Intérieur, qui avait ainsi ramené la gaieté au sein du Conseil. Ce fut une minute tout à fait gaie et charmante.

DANS LES ÉCOLES

Voici une composition, œuvre d'un élève de l'école de L. :

« La vache est un mammifère. Ses jambes arrivent jusqu'à terre. La vache n'est pas un bœuf. Dans la tête, il pousse environ deux yeux. La vache a deux longues oreilles d'âne à côté desquelles sortent deux courbes de la tête. On n'appelle pas la jeune vache vache, c'est pourquoi elle s'appelle veau. Derrière, au dos, il y a aussi quelque chose. On lui dit queue, avec un bout pour chasser les mouches. La vache ne pond pas comme nos poules. On mange son intérieur et avec son extérieur le cordonnier Müller fait du cuir. Alors, il fait des sabots de bois. Lorsqu'elle est périe hier, elle est tombée, et M. l'instituteur aura de la saucisse. »

MOT DE LA FIN

— On prend des mesures contre la vie chère...

— Bon ! Ça va être la vie chère sur mesures !

Confédération

M. de Planta remplace M. Mercier à Berlin

M. Philippe Mercier, ministre de Suisse à Berlin, a prié le Conseil fédéral de l'autoriser à se retirer à la fin de septembre 1919. Le Conseil fédéral a accepté la démission de M. Mercier, avec ses vifs remerciements pour les excellents services rendus par lui à son pays, et il lui a donné pour successeur M. de Planta, ancien ministre à Rome.

La Suisse et la Société des nations

Le 18 août siégera, à Wengen, la commission du Conseil national chargée d'étudier la question de l'adhésion de la Suisse à la Société des nations.

Dans l'automobilisme

Le corps des automobilistes militaires devant être fortement réduit, beaucoup d'hommes de ce corps et, parmi eux, de nombreux hommes mariés, se trouveront sans place. Nous prions instamment les propriétaires d'automobiles et de garages ayant besoin de chauffeurs et de mécaniciens de s'adresser au bureau soussigné et de favoriser en premier lieu les hommes ayant fait cinq années de service militaire.

Les certificats des postulants sont déposés au Bureau de placement des chauffeurs et mécaniciens militaires, Mattenhofstrasse, 13, Berne, et, sur demande, seront envoyés aux intéressés.

Chez les socialistes

Le parti socialiste thurgovien a refusé d'adhérer à l'Internationale bolchéviste.

Dans une assemblée du parti socialiste bâlois, M. Welti, président du parti, a exposé pourquoi il n'y avait pas eu de grève le 21 juillet. L'abstention est due à la résistance des syndicats.

Les Jeunes-socialistes d'Olten ont décidé d'adhérer à l'Internationale bolchéviste.

Chemins de fer fédéraux

Les recettes d'exploitation se sont élevées, en juin, à 29,151,000 fr. (22,460,000 fr. en juin 1918). Elles atteignent, à fin juin 143,188,000 fr. (109,157,000 fr. en 1918). Les dépenses d'exploitation ont atteint, à fin juin, 130,995,000 fr. (89,409,000 fr. en 1918).

Les grèves

Les maçons de Bellinzone et de Giubiasco se sont mis en grève, ce matin, afin d'obtenir une augmentation de salaire. Des pourparlers entre patrons et ouvriers sont en cours.

A Bienne, les ouvriers en grève au nouveau bâtiment de la gare sont au nombre de 65. Les entrepreneurs ont répondu à la grève en congédiant tous les ouvriers.

10,000 médailles commémoratives

Un comité s'est constitué, à Lausanne, en vue de faire graver et de distribuer une médaille commémorative à chacun des 10,000 soldats suisses domiciliés à Lausanne qui ont été mobilisés au cours de la grande guerre.

M. Gottofrey et le Tessin

On nous écrit de Lugano, le 22 juillet :

La nouvelle de la mort de M. le juge fédéral Gottofrey est un sujet de vive douleur pour les catholiques tessinois, qui n'ont pas oublié le sympathique vice-président de la fête des Etudiants suisses de Locarno, en 1884, et de président de la fête de Sarnen de 1885, où nos Lépontiens intervinrent nombreux en escortant le drapeau central.

Ils sont nombreux, les Tessinois qui, à la Faculté de droit de Fribourg, ont eu M. Gottofrey comme professeur, et qui ont gardé son souvenir gravé à jamais dans leur cœur.

ARMÉE SUISSE

La garnison de Zurich

Le bataillon de carabiniers I et la compagnie de mitrailleurs 1/2 sont appelés à relever les troupes faisant le service d'ordre à Zurich. Entrée au service le 6 août, à 10 ½ du matin, à Morges.

L'escadron de dragons 12 se présentera le même jour, à 9 h. du matin, à Langnau.

L'œuvre de secours

L'œuvre de secours aux soldats suisses malades a distribué jusqu'ici 2,408,700 francs.

Cette œuvre vient en aide aux soldats ou à leurs familles dans les cas suivants :

1° Lorsque l'assurance militaire n'accorde rien ; 2° lorsque son aide est insuffisante ; 3° lorsqu'il s'agit de payer des dettes contractées par suite de maladie ; 4° lorsqu'il faut acheter du mobilier ; 5° lorsqu'un soldat phtisique a besoin des soins du dentiste ; 6° lorsqu'il s'agit de *ménager aux familles la possibilité d'aller* voir un soldat malade ; 7° lorsqu'il y a des frais extraordinaires à payer à l'occasion d'un décès.

Sur le produit du Don national, 930,000 fr. ont été dépensés en faveur des soldats.

Le problème des classes moyennes

Voici la fin du discours de M. le conseiller national Musy à la journée du Mittelstand, à Zurich, le 13 février 1919.

Je ne dirai qu'un mot de l'action de l'Etat. Il peut, par de sages dispositions législatives, contribuer à améliorer le sort des classes moyennes, dont le maintien est une nécessité politique de tout premier ordre. Je souligne que des modifications sont nécessaires dans le domaine de la législation fiscale et, en particulier, dans les droits des sociétés.

Enfin, les classes moyennes elles-mêmes et avec elles la société tout entière ne doivent rien négliger pour convaincre le peuple de la nécessité de maintenir le *Mittelstand*. Tous nous avons l'obligation impérieuse de contribuer, même au prix de sacrifices importants, à sa conservation. Les classes moyennes constituent, en effet, l'atmosphère propice au développement des idées et des vertus qui, seules, peuvent nous préserver de la grande catastrophe qui menace la société moderne. La misère des pauvres et l'opulence des gens trop riches constituent deux grands dangers sociaux. Les pauvres sont trop entravés dans le développement de leur nature. Une certaine aisance est nécessaire au déploiement intégral de nos qualités physiques et morales. Chez les pauvres, hélas ! presque toujours les forces sont absorbées intégralement par l'âpre lutte pour le pain quotidien. Leurs facultés supérieures sont trop souvent condamnées à l'inaction. Privés de la lumière, de l'instruction et de la vérité, leur ignorance fait surgir devant leurs yeux un idéal inaccessible, dont il résulte de l'inquiétude, de l'agitation, qui dégénère souvent en révolte et menace l'ordre social. D'autre part, ceux qui sont extrêmement riches se trouvent également dans une situation anormale. Enchaînés à la matière par une trop grande fortune, ils sont enclins à voir comme seul avantage de la richesse la possibilité de plus grandes dépenses matérielles. Il en résulte souvent un gaspillage équivalent à un appauvrissement social, et un train de vie luxueux qui constitue pour les pauvres une nouvelle douleur.

La classe moyenne échappe à ce double danger. Elle n'a pas l'occasion de s'amollir dans le luxe parce qu'elle doit travailler pour vivre. Elle possède, d'autre part, les moyens matériels suffisants pour conserver des préoccupations supérieures. Dans la classe moyenne, les enfants *sentent l'obligation du travail* et de l'effort. A l'époque où la loi du moindre effort tend à se généraliser, quelle belle mission que celle de conserver le goût du travail et de perpétuer l'observance de la loi éternelle et sacrée qui impose à chacun l'obligation de gagner son pain quotidien !

La petite industrie, le petit commerce et l'agriculture représentent la démocratie qui s'élève par l'intelligence et le travail. C'est la raison pour laquelle le *Mittelstand* reste par excellence la pépinière des ouvriers de la pensée. Or, comme ce n'est ni la richesse, ni la puissance matérielle qui conduisent le monde, mais bien les idées, les classes moyennes resteront le grand facteur du progrès.

En outre, le travail, qui est une nécessité pour la classe moyenne, suppose évidemment la stabilité de l'ordre, c'est-à-dire la paix qui lui est nécessaire pour produire, soit pour rendre des services sociaux. La classe moyenne restera, *par conséquent, la gardienne la plus efficace* de la paix sociale. Elle a cet autre gros avantage de constituer un milieu particulièrement propice au développement de la famille. Chez elle, souvent, le travail groupe le mari et la femme, parfois la famille tout entière autour de la même activité, tandis que dans les classes trop riches, les obligations mondaines séparent trop souvent le mari et la femme. Chez les pauvres, les dures nécessités brisent, hélas ! trop souvent, l'unité de la famille. Les classes moyennes conservent le petit capital, développent l'esprit d'indépendance et de liberté qui sont les vertus de la démocratie.

Je vois dans ces considérations la justification sociale et politique de la classe moyenne. L'histoire tout entière de notre pays confirmée par de récents événements est là pour attester que les classes moyennes resteront la colonne vertébrale de la démocratie suisse. Travailler à leur maintien et à leur développement, c'est travailler à assurer la conservation de la patrie suisse.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Carte de pain

En date du 21 juillet, l'Office fédéral de l'alimentation a décidé de maintenir, pour le mois d'août prochain, les mêmes rations de pain et de farine que pour le mois courant.

7 francs par wagon au lieu de 10 francs

Le Conseil fédéral a décidé que la taxe de 10 fr. prévue dans son ordonnance du 17 décembre 1915 pour le chargement et le déchargement opérés sur les voies des C. F. F. après les délais réglementaires sera abaissée jusqu'à nouvel avis à 7 fr. par wagon. La taxe de 10 fr. à percevoir pour la reddition tardive des wagons sera également abaissée à 7 fr. L'ordonnance entrera en vigueur le 1er août.

La question du charbon

Le bureau de l'approvisionnement en charbons de la Division de l'Economie industrielle de guerre ayant cessé son activité à fin juin, le département fédéral de l'Economie publique a créé une commission consultative, appelée à *lui donner son avis dans toutes les questions* ayant trait à la répartition des charbons dans notre pays, et à lui soumettre les désirs, propositions et demandes s'y rapportant.

M. le colonel Wagner, à Zurich, jusqu'ici chef de la division de l'Economie industrielle de guerre, a été nommé président de la Commission des charbons.

Le siège de cette Commission est à Zurich, rue de la gare, 37.

Commerce franco-suisse

La Foire d'échantillons de Lyon fait connaître aux industriels suisses que les ministres français ont signé un décret donnant libre entrée en France à toutes les marchandises, ces dernières n'étant plus soumises à un contingentement comme pendant les hostilités. Elle rappelle en même temps que les adhésions pour la *Foire d'automne (du 1er au 15 octobre) ne seront* reçues au bureau du délégué officiel (rue *du Conseil Général, N° 3, à Genève)*, que jusqu'au 31 juillet.

Lausanne et Bâle en accommodement pour la prochaine Foire suisse

L'accord suivant a été conclu entre les villes de Bâle et Lausanne : 1° A Lausanne seront exposés seulement des marchandises de la branche alimentaire et des articles intéressant l'agriculture. Tous les autres produits ou objets fabriqués seront exposés à la Foire d'échantillons de Bâle ; 2° Les exposants de l'alimentation et de l'agriculture peuvent prendre part à la foire de Bâle, moyennant l'autorisation de l'entreprise de Lausanne, s'ils le demandent catégoriquement ; leurs produits ne seront pas catalogués dans les groupes « denrées alimentaires » ou « agriculture », mais dans d'autres groupes ; 3° La qualification de Foire suisse d'échantillons est réservée exclusivement à Bâle ; l'entreprise de Lausanne doit s'appeler : « Comptoir suisse de l'alimentation et de l'agriculture » afin d'indiquer clairement l'orientation de cette entreprise ; 4° L'exposition de Lausanne aura lieu en automne.

Graisses, huiles, résines, cire

Les décisions suivantes du Conseil fédéral ne seront plus en vigueur à partir du 1er août 1919 : décision du Conseil fédéral du 23 décembre 1916, relative à l'Office central des graisses, huiles, résines et cires à l'usage industriel ;

décision du Conseil fédéral, du 28 mars 1918, relative à l'approvisionnement du pays en graisses, huiles, résines et cires à l'usage industriel.

Le commerce du miel

L'Office fédéral de l'alimentation rappelle que le commerce intermédiaire en gros du miel indigène est interdit. Il invite à dénoncer ceux qui contreviendraient à cette prohibition, édictée dans l'intérêt du public, pour empêcher une hausse injustifiée. Les trafiquants et leurs clients, fournisseurs et acheteurs, sont également punissables.

Le rationnement de l'avoine aboli

L'Office fédéral de l'alimentation a abrogé le rationnement de l'avoine fourragère à partir du premier août 1919.

Pour l'exécution des commandes déjà parvenues pour le mois d'août prochain, les offices cantonaux de ravitaillement en fourrages pourront encore obtenir de l'avoine du service des denrées monopolisées. Au surplus, la fourniture de l'avoine aura lieu par l'entremise du commerce privé, conformément aux conditions du cahier des charges du 25 juin 1919.

Elevage

1500 inscriptions ont été reçues pour le 22me marché-concours de taureaux qui aura lieu à Berne-Ostermündigen, du 27 au 29 août.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Tués par une mine

A Cambrai, lundi, une mine qui n'avait pas éclaté dans la matinée a éclaté après midi au moment où on la ramorçait. Il y a eu 12 tués, dont six prisonniers allemands. Deux prisonniers ont été blessés.

Collision d'hydroplanes à Tarente

Deux hydroplanes de l'école d'aviation navale de Tarente (Italie du sud), sont entrés en collision près de Tarente à une hauteur de 30 mètres et sont tombés dans la mer où ils ont immédiatement coulés. Trois pilotes morts et un blessé ont été recueillis. Deux autres pilotes n'ont pas encore été retrouvés.

Un dirigeable en feu

Un dirigeable ayant pris feu s'est abattu sur les bâtiments de la Trust Saving bank, à Chicago. L'essence du réservoir s'est enflammée et répandue dans les salles où travaillaient les employés. Ceux-ci, dont des vêtements flambaient, se sont précipités vers les deux seules issues, mais trente minutes se sont écoulées avant qu'on pût leur porter secours et on retira des cadavres méconnaissables.

SUISSE

Un coup de foudre à Sion

Un violent orage s'est déchaîné samedi soir dans la région de Sion. La foudre grondait presque sans interruption et d'aveuglants éclairs sillonnaient les nues.

Vers 11 h. ¼, un coup formidable fit trembler la ville. La foudre était tombée sur la vénérable cathédrale de Valère. Elle fit une large brèche dans l'épaisse muraille, projetant une avalanche de pierres sur la pelouse qui se trouve au pied de l'église.

Le fluide suivit les conduites électriques à l'intérieur de l'église ; les tuyaux protecteurs ont été brisés en plusieurs endroits ; de larges taches noires marquent le passage de la foudre.

Rixe

Dimanche dernier, sur la montagne de Nidau, une rixe a éclaté entre une société de chanteurs et des gens du pays. Un citoyen de Sonceboz a été grièvement blessé à coups de couteau.

La fièvre aphteuse

Le Conseil d'Etat du Tessin a décidé de suspendre les marchés du bétail de Bellinzone et de Giubiasco, à cause de l'épidémie de fièvre aphteuse.

FRIBOURG

Le nouveau syndic de Fribourg

Le Conseil communal de Fribourg a tenu séance hier, mardi après midi. M. Elie Crausaz, *que la loi appelait à occuper le siège vacant* dans la représentation conservatrice par suite du décès de M. Ernest Week, a pris possession de ses fonctions.

Le Conseil a procédé à la nomination du nouveau syndic. M. Romain Week, directeur des finances communales, a été élevé au poste de syndic.

La parfaite connaissance que M. Romain Week a des affaires communales, son dévouement à la chose publique, le prestige qui l'environne comme une des personnalités les plus en vue de la cité, son tact et sa parfaite urbanité le désignaient tout naturellement aux suffrages de ses collègues. La Ville de Fribourg a sujet de se féliciter de voir sa plus haute magistrature remise entre d'aussi dignes mains.

* * *

M. Romain de Week est le doyen de l'autorité communale, où il est entré en avril 1892, en remplacement de M. Antonin de Boccard, décédé. En 1903, M. Romain de Week fut élu *syndic par ses collègues, qui avaient pu apprécier* ses grandes qualités d'administrateur, mais il déclina cet honneur, qui échut alors à M. Ernest Week.

Aujourd'hui, M. Romain Week s'est mis avec générosité au service de son parti, et il a accepté la lourde charge de premier magistrat de la cité. Ses concitoyens savent qu'il accomplit, en le faisant, un grand sacrifice. Ils lui en seront profondément reconnaissants.

Les obsèques de M. Gottofrey

Voici l'ordre du cortège funèbre qui se formera pour les obsèques de M. le juge fédéral Gottofrey, demain jeudi, place de la gare, à l'arrivée du train de 9 h. 42 du matin :

1. Un peloton de gendarmerie. 2. La croix paroissiale. 3. Les sociétés académiques. 4. Le corps professoral universitaire. 5. Le clergé. 6. Le char funèbre. 7. La famille. 8. Le Tribunal fédéral. *9. Délégation du Conseil fédéral.* 10. Délégation du Conseil national. 11. Délégation du Conseil des Etats. 12. Les directeurs des bureaux internationaux. 13. Le procureur général de la Confédération. 14. Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg. 15. Le Tribunal cantonal. 16. Les délégations des gouvernements et des tribunaux cantonaux. 17. Les commandants du 1er corps et de la 1re division. 18. La direction des C. F. F. 19. La direction des postes de Lausanne. 20. Délégation du Grand Conseil. 21. Le ministère public. 22. La préfecture de la Sarine. 23. Le conseil communal de Fribourg. 24. Autorités judiciaires siégeant en ville. 25. Le barreau fribourgeois. 26. La Société des officiers. 27. Les sociétés de la ville avec leurs drapeaux. 28. Le public. 29. Un piquet de gendarmerie.

Au Palais fédéral

M. Théodore Roschy, de Fribourg, a été nommé commis de 2me classe au Département fédéral de la justice.

M. le président Ador à Fribourg

La Commission fédérale des monuments historiques arrivera à Fribourg, le 25 juillet, accompagnée de M. Gustave Ador, président de la Confédération, chef du Département fédéral de l'Intérieur. Elle tiendra séance le même jour, à l'Hôtel Terminus, et, le lendemain matin, à la Bibliothèque cantonale. L'après-midi du 26 juillet et les deux jours suivants seront consacrés à l'inspection des monuments et édifices restaurés, en ces dernières années, avec l'appui financier de la Confédération (cloître de Hauterive, temple de Meyriez, remparts et château de Morat et d'Estavayer).

Un dîner sera offert par l'Etat à M. le président de la Confédération et aux membres de la Commission fédérale des monuments historiques, le samedi 26 juillet, à 7 heures du soir, à l'Hôtel suisse.

Pendant le repas, la musique de Landwehr donnera une sérénade.

Le 27 juillet aura lieu la visite du château et des remparts de Morat et, le 28, celle du château et des remparts d'Estavayer.

Distinction

M. Paul Arcari, professeur à l'université de Fribourg, a été appelé au bureau de la délégation italienne à la conférence de Paris.

Doctorats

M. Daniel Murphy, M. A., de Kerry (Irlande), a passé son examen de docteur à la Faculté des lettres, sur la présentation d'une thèse intitulée : *The Aristotelian concept of happiness*, qui a obtenu la note *cum laude*. L'examen oral lui a valu la note *summa cum laude*.

Mlle Mélanie Clémen, de Luxembourg, a passé à la Faculté des lettres son examen de docteur, en présentant une thèse intitulée : *Le régionalisme littéraire*, qui lui a valu la note *magna cum laude*. L'examen oral a obtenu la note *cum laude*.

L'assemblée générale des Etudiants suisses

Le Comité central des Etudiants suisses publie l'appel suivant :

Chers membres honoraires,
Chers membres actifs et chers candidats,

Les malheureuses circonstances de l'année dernière ne nous ont pas permis de nous réunir à Fribourg, et, jusqu'à maintenant, l'occasion ne s'est pas présentée de nous retrouver une fois tous ensemble pour procéder aux élections et discuter les questions les plus urgentes qui ont trait à la vie de notre Société, de sorte que des assemblées de ces deux années se fondent en une seule. Les deux dernières années furent laborieuses au sein de nos sections ; ce fut un travail silencieux, mais fécond d'un beau renouveau de vie intérieure. Oui, travail fécond, car il a contribué dans une très large mesure à guérir des profondes blessures dont souffrait notre Société depuis quelque temps déjà. Il y a cependant encore quelques améliorations à espérer et ces améliorations se feront.

Maintenant, le temps est venu de manifester que la Société des Etudiants suisses est pleine de vie ; le temps est venu pour elle de montrer qu'elle comprend ce que le présent demande d'elle, c'est-à-dire qu'elle continue à marcher résolument dans les voies que lui ont indiquées ses fondateurs.

Fribourg, qui nous aurait reçu si joyeusement l'an dernier, est encore tout disposé à la faire cette année, et il le fera avec tout l'enthousiasme que nous lui connaissons, avec tout l'enthousiasme que la ville universitaire a déjà tant de fois manifesté à l'égard de la Société des Etudiants suisses. Dans ses murs, ce n'est pas tant comme hôtes que comme amis que nous seront salués et acclamés. Venez donc, chers amis, venez nombreux, vous, chers membres honoraires ; vous, membres actifs et candidats. Nous sentons le besoin de nous revoir et de nous serrer fraternellement la main. L'amitié ne doit pas être et ne sera pas dans notre Société un mot creux, vide de sens. Si, pendant l'année, malgré que nous soyons dispersés ça et là, nous pouvons faire honneur à ces deux mots de notre devise « virtus » et « scientia », il n'en est pas de même de l'amitié. Cependant, nous ne voulons pas que le mot « amicitia » soit un terme vain, et, pour lui donner un sens, nous voulons à la fête centrale renouer et consolider à nouveau ses doux liens. Nous nous comprendrons mutuellement ; nous éviterons les heurts inutiles, et nous travaillerons mieux ensemble à la grande œuvre qu'annonce la devise de notre drapeau.

Un travail sérieux nous attend aussi. La journée académique, depuis la fête centrale de Lucerne, reste comme institution permanente ; mais il faudra en examiner à fond les statuts. Des sujets importants, comme la question des « Monat-Rosen », seront traités dans l'assemblée générale, et demandent la participation active de tous les membres présents.

La Semaine sociale, qui était prévue pour les vacances de Pâques, n'ayant pu avoir lieu, il fut décidé de faire traiter la question sociale dans la fête centrale de cette année. Les étudiants n'ont pas trop l'occasion généralement d'apprendre à connaître la question sociale et sa portée. Et cependant, de nos jours, comme nous voyons le monde se débattre fébrilement autour de cette question, il est d'une importance souveraine pour les étudiants d'avoir là-dessus des notions exactes et des principes fermes. Profitez donc de cette occasion de vous renseigner tous, et je m'adresse d'une façon toute spéciale à vous, candidats et élèves des collèges, qui en aurez le plus besoin pour le temps prochain de vos études universitaires.

A Fribourg, nous voulons aussi tout particulièrement nous souvenir de nos membres que la mort nous a ravis. Ils sont nombreux, très nombreux ceux qui, cette année, sont descendus dans la tombe. Les candidats, ainsi que nous l'espérons, combleront ce grand vide, et le serment de fidélité qu'ils prêteront à la Société, ils voudront, même en dépit de quelques intérêts privés, le tenir ferme toute leur vie durant.

Venez donc, jeunes et vieux, venez dans les fraîches couleurs de vos bannières, venez dans la vieille ville des Zæhringen. Nos amis de Fribourg nous offriront chez eux une douce hospitalité.

Nous voulons répondre à leur invitation aussi nombreux que possible. Nous voulons montrer aux Fribourgeois et à toute la population de la Suisse catholique, que, dans la Société des Etudiants suisses le vieil esprit de travail et la vertu de l'amitié sont bien vivants.

Pour le Comité central :
F. X. Schnyder, vice-président.

* * *

L'assemblée générale de la Société des Etudiants suisses, dont nous avons publié le programme, s'annonce sous les plus heureux auspices. Les participants seront nombreux ; on peut déjà évaluer leur nombre à 450 environ. Un comité, présidé par M. Savoy, conseiller d'Etat, travaille activement à l'organisation de cette fête. Il a pris une heureuse initiative en créant une carte de fête munie de coupons indiquant le prix des chambres et des repas dans les hôtels. Un prix uniforme a été établi pour tous les hôtels, sauf une ou deux exceptions. Les coupons qui ne seront pas utilisés par les participants, seront remboursés. Le comité d'organisation a réparti les sections d'étudiants dans les différents hôtels.

Ecole secondaire de jeunes filles

L'Ecole secondaire de jeunes filles a terminé hier après midi son année scolaire par une séance finale qu'honoraient de leur présence Mgr Esseiva, Rme Prévôt ; M. Deschenaux et M. Buchs, conseillers d'Etat ; M. Bettin, conseiller communal, président de la commission des écoles ; M. Etienne Fragnière, vice-président, M. Frédéric Broillet, membre de la Commission des écoles ; M. Joseph de Ramy, professeur ; M. Moser, inspecteur.

Devant une nombreuse assistance, les chants et les récitations ont alterné d'une façon charmante. Le rapport de la Direction fait un vif éloge du bon esprit qui a régné parmi les élèves et de la sollicitude que les Autorités ont témoignée à l'Ecole. Le rapport de l'inspectrice fédérale, Mlle Sauty, de Genève, signale la bonne marche de chacune des écoles profesionnelles de coupe, de lingerie, de modes et de cuisine.

La section d'enseignement général a été fréquenté par 108 élèves régulières ; la section *professionnelle, par 112 élèves régulières et* 24 élèves libres. Total des élèves : 244.

Conservatoire et Académie de musique

Le Conservatoire et Académie de musique vient de clore son année scolaire par des auditions musicales remarquables. Sous l'habile direction de M. Haas, il est de plus en plus prospère. Il a été fréquenté, cette année, par 176 élèves contre 134 de l'année précédente. Les inscriptions se répartissent comme suit : piano, 110 élèves (l'année passée 96) ; violon, 37 (10) ; violoncelle, 9 (0) ; flûte, 10 (3) ; orgue, 2 (0) ; chant individuel, 4 (6) ; chant grégorien, 10 (15) ; harmonie, 16 (11) ; dictée musicale, 8 (12) ; théorie des formes, 8 (12) ; histoire de la musique, 12 (6).

Lycée cantonal de jeunes filles

La clôture du Lycée cantonal de jeunes filles a eu lieu le 20 juillet, par un office d'action de grâces, dans la chapelle de l'Académie Sainte-Croix, et, dans la soirée du même jour, par une séance musicale suivie d'un discours de circonstance.

Les sept classes du Lycée ont compté, cette année, 86 élèves régulières et 12 bénévoles ; le cours préparatoire, 4, soit en tout 102 élèves (50 internes et 52 externes) dont 46 Fribourgeoises.

Ainsi que l'indique le programme d'études, le Lycée comprend dans sa division inférieure deux sections de trois classes, l'*une française*, l'autre allemande. La 7me classe a préparé cette année trois élèves aux examens de maturité : deux d'entre elles ont obtenu un diplôme de 1er degré ; une, un diplôme de 2me degré.

Rappelons que ce lycée est la seule école de jeunes filles de la Suisse catholique dont le diplôme de maturité donne droit à l'immatriculation dans une *université*, conformément au programme fédéral de maturité.

Examens de fin d'apprentissage

La séance de clôture des examens de fin d'apprentissage aura lieu dimanche, 27 juillet, d'après l'ordre du jour suivant :

9 h. Ouverture officielle de l'exposition, Hôtel Zæhringen ; 10 h. Office avec allocution, à Notre-Dame ; 11 h. Salle de la Grenette : Rapport de la Commission sur la marche des examens. Allocution de M. le conseiller d'Etat, Dr E. Savoy. Distribution des diplômes aux apprentis qui ont terminé leur apprentissage.

Nos gymnastes au dehors

Le jeune gymnaste Oscar Bourqui de la *Fribourgia*, actuellement à Yverdon, a remporté deux premiers prix (reck et barres parallèles) au concours artistique de la fête régionale de Lucens.

Foyer des travailleurs de la Jogne

Cinq cents ouvriers, environ, travaillent actuellement au barrage de la Jogne, construit par la Société fribourgeoise d'électricité, pour créer un vaste lac artificiel dont les eaux fourniront l'énergie à une nouvelle usine électrique à proximité de Broc. La Commission romande industrielle (annexe de la Commission militaire romande) a inauguré samedi un « Foyer » pour ces travailleurs. C'est un bâtiment neuf, semblable aux Maisons du Soldat, si bien connues de nos troupiers. On y trouve une salle de correspondance, de lecture et de débit de boissons non alcooliques. Ce joli édifice est construit à proximité immédiate des baraquements des ouvriers, et nous avons tout lieu de croire que nombreux seront ceux qui en prendront souvent le chemin. Nous relevons avec plaisir le fait que MM. les entrepreneurs se sont faits un devoir d'encourager l'initiative de la Commission militaire romande.

Exposition

Une petite exposition de travaux d'élèves du Technicum coïncidant avec la clôture de l'année scolaire sera ouverte au public aujourd'hui, mercredi, dès 10 heures, et jeudi jusqu'à midi. Les personnes que ces travaux intéressent sont cordialement invitées à la visiter.

Contre les maraudeurs

En vue de protéger les jardins potagers communaux et bourgeoisiaux de la ville de Fribourg d'une manière efficace, le Conseil communal a engagé deux gardes-champêtres, qui opéreront une surveillance active et seront secondés dans leur tâche par des chiens policiers. Chaque locataire de terrain doit porter sur lui sa carte-contrôle.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Demain matin, jeudi, à 10 h., office de *Requiem* pour M. Gottofrey, juge fédéral.

Freiburgia. — Ce soir, mercredi, et vendredi soir, leçon pour la préparation en vue de la sortie de Marly. Présence indispensable.

Société fédérale de gymnastique « Freiburgia ». — Assemblée générale ordinaire, jeudi, 24 juillet, à 8 h. ½ précises du soir, à l'Hôtel de la Tête Noire. Les membres actifs, libres passifs et honoraires sont priés d'y assister. *Tractanda importants.* *Le Comité.*

Fédération ouvrière fribourgeoise. — Assemblée générale, ce soir, mercredi, à 8 h. ¼, au Cercle social, Grand'Rue. Tractanda importants.

Calendrier

Jeudi 24 juillet

Bne LOUISE DE SAVOIE

La Bienheureuse Louise de Savoie avait épousé Hugues, prince de Chalons. Devenue veuve, elle entra dans le couvent de Sainte-Claire d'Orbe, *en Suisse, et y mourut en 1503.*

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 23 juillet

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	79 35	81 35
Londres (livre st.)	24 70	25 10
Allemagne (marc)	35 25	37 25
Italie (lire)	64 35	66 35
Autriche (couronne)	14 —	16 —
Prague (couronne)	26 50	28 50
New-York (dollar)	5 43	5 83
Bruxelles	77 —	79 —
Madrid (peseta)	107 50	109 50
Amsterdam (florin)	214 25	216 25
Pétrograd (rouble)	36 —	40 —

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 23 juillet

BAROMÈTRE

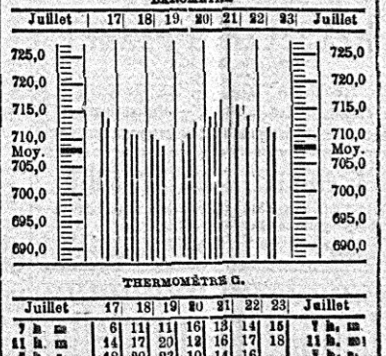

THERMOMÈTRE C.

Juillet	17	18	19	20	21	22	23	Juillet
7 h. m.	6	11	11	16	13	14	15	7 h. m.
11 h. m.	14	17	20	12	16	17	18	11 h. m.
7 h. s.	18	20	23	10	14	16		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 23 juillet, midi.

Situation toujours troublée ; pluie.

Dernière Heure

M. Poincaré à Bruxelles

Bruxelles, 23 juillet.

(Havas.) — *Après la séance solennelle à la* Chambre, M. Poincaré a visité l'école française. Il s'est rendu ensuite à l'Hôtel-de-Ville, où le bourgmestre a magnifié l'œuvre de la France et a témoigné au président la gratitude de la Belgique. Il a salué en Mme Poincaré les femmes françaises, leur héroïsme et leur dévouement.

Le soir a eu lieu, au palais royal, un dîner de gala.

LE TOAST DU ROI ALBERT

Le roi a prononcé le toast suivant :

« Au cours de ces derniers mois, vous avez, Monsieur le Président, prononcé des paroles qui restent dans les cœurs, bien au delà de vos frontières. Vous avez montré combien vous pénétriez la pensée de ceux qui souffraient et *combattaient pour la même cause*, celle de la justice et de la liberté des peuples. J'ai la certitude que vous connaissez et que vous comprenez notre âme nationale qui se découvre toute, aujourd'hui, devant vous, Monsieur le Président.

« Les liens unissant la nation belge et la nation française sont intimes, et si les épreuves communes de la guerre ont rapproché nos cœurs et nos intérêts, la paix ne peut que consolider notre cordiale amitié.

« La Belgique, plus que jamais, compte sur la France, sur son appui, pour lui assurer le bénéfice de la paix et pour l'aider, par d'heureuses ententes commerciales, à reconstruire sa vie économique si profondément atteinte.

« La France, après avoir, pendant plus de quatre ans, dépensé sans compter, sur les champs de bataille, tant d'énergie et de sang, s'apprête à reprendre ses travaux pacifiques, son œuvre de culture et de progrès. Son génie est la source profonde où, de tout temps, a puisé la pensée des peuples libres. Au moment où s'ouvre, pour la nation française, une ère nouvelle de gloire et de grandeur, je suis heureux de traduire d'un cœur ému, le vœu d'inaltérable et fidèle amitié que la nation belge forme pour elle. »

LA RÉPONSE DE M. POINCARÉ

M. Poincaré, répondant, a dit notamment :

« Les longues souffrances de la Belgique ont pris fin. Voici que la paix va, d'une main bienfaisante, panser les plaies pas encore fermées. La France et ses alliés savent ce que le droit victorieux doit à la fière nation qui, à l'exemple de son chevaleresque souverain, a refusé de s'incliner devant les injonctions de la force. Ils veilleront à ce que les obligations de l'Allemagne soient rapidement remplies et à ce que la Belgique reçoive effectivement la légitime réparation des injures et des dommages que lui ont valus sa loyauté. La France, en particulier, n'oubliera pas que, sommée de livrer passage aux ambitions impériales, le peuple belge fit à un défi insolent une réponse héroïque, et c'est à la lumière de cet inextinguible souvenir qu'elle cherchera désormais à résoudre toutes les questions économiques et financières dont l'étude pourra nous être suggérée demain et dans l'avenir par les relations de voisinage et d'amitié.

« *Une ère nouvelle s'ouvre pour la Belgique.* Cette terre de liberté où germèrent tant de semences d'énergie humaine vient encore d'être fécondée par le courage et par l'esprit d'indépendance. Elle apparaîtra désormais aux yeux de toute l'humanité comme un asile sacré de l'honneur et des grandes vertus civiques. La nation vivant sur son sol tant de fois bouleversé par des guerres et dont l'histoire se résume en une longue série de luttes contre l'oppression étrangère, en une aspiration séculaire à une existence autonome, a montré qu'elle était, par le sentiment de son devoir et par sa dignité, aussi grande que les plus grandes. Elle ne sera plus retenue, dorénavant, dans les lisières d'une neutralité fallacieuse qui entravait sa marche sans lui garantir sa sécurité. Elle se développera dans la pleine souveraineté et, devant le monde entier, elle ne relèvera plus que d'elle-même, elle siégera au même titre que les autres puissances dans la Société des nations. La nation belge a montré, par le sentiment de son devoir, qu'elle était aussi grande que les plus grandes nations. »

M. Poincaré a terminé en disant que le roi a été la véritable incarnation du peuple belge. Il a été sa conscience, sa foi, son espérance. Il a révélé la Belgique à ceux qui l'ignoraient. Son nom et sa gloire sont à jamais inséparables du nom et de la gloire de la Belgique.

M. Poincaré a levé son verre en l'honneur du roi, de la reine, du duc de Brabant et de toute la famille royale. Il a bu à la grandeur et à la prospérité de la Belgique.

M. Wilson et les sénateurs

Washington, 23 juillet.

(Havas.) — Le président Wilson a repris sa conférence avec les sénateurs républicains à la Maison Blanche.

Le Tyrol proteste

Innsbruck, 23 juillet.

Une grève de protestation de 48 heures contre les conditions de paix a éclaté à Bozen et à Méran. A Bozen, les ouvriers ont hissé sur la maison du peuple un drapeau rouge, qui a été enlevé par les carabiniers. Les édifices publics sont fortement occupés par des détachements italiens.

La grève de Trente n'a pas provoqué de désordres.

Les femmes éligibles en Angleterre

Londres, 23 juillet.

(Havas.) — La Chambre des lords a adopté en seconde lecture le bill donnant aux femmes le droit d'exercer des fonctions publiques et de siéger à la Chambre des lords.

Une interview

Zurich, 23 juillet.

L'agence télégraphique suisse publie un entretien avec le chancelier d'Etat autrichien, M. Renner, qui a traversé la Suisse hier, se rendant à Feldkirch pour discuter le traité de paix complet avec d'autres hommes dirigeants de son pays. M. Renner a déclaré :

« L'impression que m'ont faite les conditions de paix est que l'Autriche allemande ne peut vivre ainsi et que l'on nous demande des choses qui dépassent nos forces. On nous impose *des charges telles qu'il faut supposer chez* l'adversaire le dessein de pousser l'Autriche allemande à l'effondrement et à la faillite.

« En ce qui concerne les questions territoriales, il est difficile de dire ce qui est le plus injuste et le plus douloureux. Il est certain, toutefois, que l'Italie nous a causé une grave déception en persistant à revendiquer le Tyrol méridional allemand jusqu'au Brenner. On n'a aucunement pris en considération notre contre-proposition, qui était, pour aller au-devant des revendications tant soit peu raisonnables de l'Italie, de neutraliser le territoire contesté. On attribue à l'Italie des territoires purement allemands pour lesquels, en outre, l'annexion équivaut, au point de vue économique, à la ruine. On n'a pas pu donner de l'attribution aux Yougo-Slaves de territoires allemands en Styrie, telles les villes de Marbourg ou de Radkersbourg, une justification qui satisfasse, même superficiellement, au sentiment du droit.

« La mutilation de la Basse-Autriche est une des conditions les plus inouïes dans ce traité de paix, parce qu'on lui enlève des territoires purement allemands et qui n'ont jamais appartenu à la Tchécoslovaquie. En nous attribuant des parties de la Hongrie occidentale allemande, le traité de paix semble, à la vérité, montrer la tendance de donner à l'Autriche allemande un territoire qui la rende viable. Mais cette tendance ne se dessine que dans cet unique cas et elle disparaît dès qu'il s'agit des rapports de l'Autriche allemande avec les anciens pays de la Couronne autrichienne.

« En ce qui concerne les conditions financières, l'Autriche allemande est mise complètement sous séquestre. Les charges que l'on nous impose sont impossibles à supporter. Telle, la condition en vertu de laquelle l'Autriche épuisée, où les nourrissons et les malades meurent faute de lait, doit livrer du bétail et des vaches *laitières à la Yougoslavie qui, ainsi* qu'on le sait, est un des Etats les plus riches en bétail. »

Interrogé sur le point de savoir comment il envisageait la suite des événements, le Dr Renner a répondu : « Nous devons continuer à travailler. Nous fournirons la preuve que nous ne pouvons exister ainsi. Nous prouverons également que l'on nous fait subir un traitement injuste. Dans les pourparlers actuels, nous avons la loyale intention de tenir ce que nous promettons. Mais c'est précisément pourquoi, il est impossible que, du côté adverse, on veuille que nous signions un engagement dont on sait bien que nous ne pouvons le tenir. »

Décoration anglaise

Londres, 23 juillet.

(Havas.) — Le roi a conféré à la vicomtesse La Panouse, présidente du comité britannique de la Croix-Rouge française, l'Ordre du British Empire de seconde classe.

A la Chambre espagnole

Madrid, 23 juillet.

(Havas.) — A la Chambre, M. Sanchez Toca a prononcé l'éloge du ministre du ravitaillement, décédé (voir *Nouvelles diverses*).

Il a déclaré que le temps des luttes idéologiques et doctrinales était passé.

Le gouvernement actuel représente un pas vers la concorde entre les forces parlementaires. « Nous comptons, a ajouté M. Toca, sur votre patriotisme. »

L'orateur a insisté sur la nécessité de voter rapidement le budget.

Un procès

Dresde, 23 juillet.

(Gazette de Francfort.) — Hier, mardi, ont commencé devant la Cour d'assises les débats du procès des assassins du ministre de la guerre Neuring, qui fut jeté dans l'Elbe et massacré à coups de feu pendant qu'il essayait de se sauver à la nage.

La grève des mineurs anglais

Londres, 23 juillet.

(Havas.) — A la Chambre des communes, M. Bonar Law déclare que la situation, dans les mines du Yorkshire, est sans modification. Dans quelques mines encore, les pompes ont cessé de fonctionner ; dans quelques autres, elles ont recommencé.

La grève s'est étendue, dans une mesure peu considérable, dans les comtés de Lancastre, de Nottingham et de Monmouth.

L'émeute de Melbourne

Melbourne (Australie), 23 juillet.

(Havas.) — La foule a tenté de prendre d'assaut le poste de garde. Elle a lapidé la police. Plusieurs agents ont été blessés.

M. Brand a adressé un appel aux soldats, les invitant à maintenir l'ordre à Melbourne.

C. Walsh, secrétaire de l'Union des marins, a été arrêté pour avoir encouragé les marins à se mettre en grève, contrairement aux dispositions de la loi d'arbitrage.

La catastrophe de Chicago

Chicago, 23 juillet.

(Havas.) — Dans la catastrophe du dirigeable (voir *Faits divers*), 10 personnes ont été tuées et 25 blessées. Plusieurs membres de l'équipage et quelques passagers ont échappé à la mort en se servant de parachutes. D'autres, dont les parachutes ont mal fonctionné, se sont écrasés sur le sol.

LA BANQUE E. ULDRY & Cie

SERA TRANSFÉREE
le 25 juillet
à la rue de Lausanne
N° 5, 1er étage

---

†

ANCIENNE SARINIA

Nous avons la douloureuse obligation de faire part à tous les vieux Sariniens du décès de

MONSIEUR

Vincent Gottofrey

juge fédéral

enlevé à sa famille, à ses amis et à son pays, après une longue et douloureuse maladie.

Les funérailles auront lieu jeudi 24 juillet, à Fribourg.

L'office funèbre aura lieu après l'arrivée du train de 9 h. 42, à l'église de Saint-Nicolas.

LE COMITÉ.

---

†

Madame Vincent Gottofrey ;
Mesdemoiselles Clotilde et Thérèse Gottofrey ;
Le capitaine Olivier le Roy d'Amigny et Madame le Roy d'Amigny ;
Le commandant Robert de Berc et Madame de Berc ;
Madame Zwolska ;
Le sous-lieutenant Hervé le Roy d'Amigny ;
Mesdemoiselles Simone et Germaine le Roy d'Amigny ;
Messieurs Emmanuel et Michel de Berc ;
Mesdemoiselles Marie-Thérèse et Christine de Berc,
font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Vincent GOTTOFREY

Membre du Tribunal fédéral

leur époux, frère, beau-frère et oncle, décédé à Lausanne, le 21 juillet 1919, à l'âge de 57 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Fribourg, le jeudi 24 juillet ; départ de la gare de Fribourg pour la collégiale de Saint-Nicolas, à 9 heures 45.

---

†

La Direction militaire
a le regret de faire part du décès de
Monsieur Vincent GOTTOFREY
juge fédéral
ancien commandant du bataillon 14

Les officiers sont invités à assister en uniforme aux funérailles qui auront lieu jeudi, 24 juillet ;; réunion à la gare à l'arrivée du train de 9 h. 42.

---

†

La Fédération ouvrière fribourgeoise
a le profond regret de faire part à ses membres du décès de
Monsieur Vincent GOTTOFREY
juge fédéral
membre honoraire

Les funérailles auront lieu jeudi, 24 juillet, à l'église de Saint-Nicolas.

Le cortège funèbre partira de la gare après l'arrivée du train de 9 h. 42.

---

†

La Société des Sapeurs-pompiers
de la ville de Fribourg
a le regret de faire part du décès de
Monsieur Théodore ZOSSO
membre honoraire
ancien sergent-major de la 2me compagnie

L'enterrement aura lieu jeudi, 24 juillet, à 3 h. ½, à l'église de Saint-Jean.

---

†

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de
Mademoiselle Anna ZEHREN
et
Monsieur Joseph ZEHREN
aura lieu jeudi, 24 juillet, à 8 heures, à l'église de Saint-Maurice.

---

†

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de
Madame Philippine Muller-Kroug
aura lieu jeudi, 24 juillet, à 8 h. ½, à l'église de Saint-Nicolas.

Café à louer ou à vendre

au centre de Moudon, avec salle à boire et à manger, cuisine, jardin, jeux de quilles et pontailler. Appartement de 5 pièces, café et caves meublés pour 800 fr. par année. Libre de suite. Electricité, gaz.

S'adresser chez **Bertolini**, agent d'affaires, à **Moudon**, ou chez **Francioli, Café Convaloup, Lausanne.** P 3555 L 5072

On demande à louer

une chambre meublée ou non avec cuisine, pour entrée immédiate.

S'adresser sous P 5009 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 5094

A VENDRE

un râteau fanense, un hache-paille en bon état, chez **Johann Bruhart, Criblet, 5, Fribourg.** 5133

On demande à louer **un domaine de 10 à 20 poses.** Entrée selon entente ou le 25 juillet.

Adresse : **Fritz Wyss, Grabensaal, 147, Fribourg.** 5135

DE LA
viande fraîche
jeune, 1re qualité

Boucherie chevaline, L. Hess, rue des Augustins, Fribourg.

UN HOMME

demande pension à la campagne ; pourrait aider un peu au travail des champs. 5129

S'ad. sous P 5044 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Jeune homme demande à louer jolie
chambre meublée
pour le 1er août. 5142

S'ad. sous P 5063 F à Publicitas S. A., Fribourg.

CHATEAU d'ŒX
Pension Morier
demande une bonne
femme de chambre
sachant servir à table. Gages : 40 fr. Entrée tout de suite.

A VENDRE

une petite maison de deux logements et mansardes, 3 cuisines, buanderie et séchoir, eau et gaz.

Prix : 1500 fr.

S'adresser sous chiffres P 5066 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

On a trouvé

une montre sur la route Belfaux-Lossy.

S'adr. à **H. Monney, Formangueires.**

Foin et paille

livrables tout de suite ou plus tard.

JUNGO & MEYER
Produits du pays, GUIN.
Téléphone 20.

A VENDRE

belle moto 3 HP à l'état neuf. Prix avantageux.

S'adresser sous chiffres P 5025 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

Fabrique de lettres en aluminium

POUR

couronnes mortuaires

J. LIENHARD
Graveur commercial
Grand'Rue, 32
GENÈVE

Transports funèbres

à destination de tous pays

A. MURITH

Genève-Fribourg

Fabrique de cercueils
Rue de l'Université
Téléphone 3.69

Couronnes mortuaires et fleurs

Rue de Lausanne, 43. Tél. 1.43

Un important commerce de combustibles et fournitures pour la construction, situé dans ville du cant. de Vaud, engagerait
un bon charretier
aimant les chevaux et
un bon palfrenier
sachant bien soigner.

Adresser les offres avec indication du traitement désiré et copie de certificats sous O 25810 L Publicitas S. A., **Lausanne.**

ON DEMANDE
une
bonne cuisinière
pour restaurant pension.

S'adresser sous chiffres P 4955 F. à Publicitas S. A., **Fribourg.**

MÉDECIN
demande place remplaçant ou dans clinique, sanatorium ou chez personne privée.

Offres sous O. F. 3930 G. à **Orell Füssli-Publicité, Genève.**

Baisse sur la charcuterie

Saucissons le kg. Fr. 5.—
Salamis » » 6.—
expédie à partir de 2 kg. la

Boucherie Chevaline Centrale

Louve, 7, LAUSANNE

Schæffer frères

Yverdon, 29, Fribourg. Tél. 6.55

Chauffage central

Installations sanitaires

A LOUER

au centre de la ville et des affaires, à Fribourg, grande pièce avec **antichambre**, pouvant servir de bureaux pour toute profession libérale, éventuel. pour atelier de couture, etc., pour le 25 juillet.

S'adresser sous chiffre P 4185 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

---

175 francs
Bicyclette Touriste
modernes et solide, garde-boue, frein, selle cuir, sacoche et outils, complète sans pneus Fr. 175.—. Avec pneus Michelin-Soly Ia Fr. 225.— avec roue libre, 2 freins, Fr. 250.— Bicyclette de dame, Fr. 250.— Militaire noire, Fr. 260.—. Enveloppe Michelin ou Soly Ia, Fr. 15.50 et 16. Chambre à air, id. Fr. 8.50, 9.— et 9.50 Ia, Nouveau catalogue contre envoi de 60 cts. — Atelier de réparation. — **Louis Iseby, fabr., Payerne.**

A VENDRE

à bas prix un potager à pied, grande dimension, 4 *trous, four et bouillotte*, état neuf. 5051

S'adresser sous chiffres P 4951 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

1er Août

Grand choix de feux d'artifice soignés.

Expéditions promptes à partir de 10 fr.

Lanternes vénitiennes, bougies, etc. Prix modérés.

PETITPIERRE, Fils & Cie
NEUCHATEL.
Téléph. 3.15. 5017

LOCAL

avec grande porte d'entrée **est demandé.** Si possible au Quartier du Bourg.

Faire offres sous chiffres P 5071 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

VENTE DIRECTE AU PARTICULIER ★ DEMANDEZ LE CATALOGUE

Apprentis télégraphistes

L'administration des télégraphes demande des apprentis-télégraphistes. Age de 16 à 22 ans ; bonne instruction, connaissance des deux langues nationales. Adresser les postulations par écrit et affranchies **avant le 9 août 1919,** à l'une des directions d'arrondissements des télégraphes à Lausanne, Berne, Olten, Zurich St-Gall, Coire ou Bellinzona, qui fourniront tous les renseignements utiles. 5126

VOUS TROUVEZ

pendant les jours des déménagements, à un prix **excessivement bon marché,**

aux grands magasins de meubles

Th. STRUB

2, rue Marcello, 2

TÉLÉPHONE 6,26

chambres à coucher, salles à manger et meubles en tous genres

---

Vente immobilière

Le **jeudi 24 juillet, à 2 heures de l'après-midi,** à l'auberge de Courtaman, les hoirs de **M. Jean-Baptiste EGGER** vendront aux enchères publiques les immeubles qu'ils possèdent sur le territoire de Courtaman : **maison d'habitation,** avec grange, écurie, remise et étable à porcs en parfait état d'entretien, ainsi que **4 poses env. de terrain très fertile,** avec arbres fruitiers.

Les conditions seront lues avant la vente et déposées au bureau du soussigné.

Par ordre : **Dr Henri DERRON, not.**

Atelier mécanique

HENSELER & PERNET

Rue du Nord, 7

RÉPARATIONS - REVISIONS

Autos, motos & vélos. — Vulcanisation

A enlever tout de suite

10,000 kg. **anthracite du Valais** calibré 20/40 et 8000 kg. lignite, marchandise sèche.

Offres : **„Combustible", Case postale 14780, Fribourg.** P 5040 F 5130

Liquidation partielle

A GRAND RABAIS

de denrées & articles de ménage

Sardines, thons, conserves diverses
Savons, bleu, lessives grasses sup.
Encaustique, paille de fer
Cigares, cigarettes, etc.

Avenue de la gare, 34, FRIBOURG

ENCHÈRES PUBLIQUES

Samedi 26 juillet 1919

Il sera vendu aux enchères publiques, dès les **10 heures du matin,** dans la **grande salle du Café des Grand'Places, à Fribourg,** un très grand nombre de meubles et objets de ménage, tels que : une grande armoire, un ameublement complet de salon, plusieurs meubles anciens, une grande quantité de linge : nappages complets avec serviettes assorties, linges de toilette, draps de lit pur fil, essuie-mains, couvertures de lit ; une grande quantité de porcelaine, soit : un service de table complet avec coupes, sucriers, légumiers, etc., assortis, service à café, service à thé ; verrerie complète assortie, glaces, tableaux, statues, candélabres, chandeliers anciens, lampes, objets de toilette : cuvettes, brocs, seaux, etc, et autres objets de cuisine trop long à détailler. P 5017 F 5101-918

Au nom des vendeurs :
Francis GENDRE, administrateur,
49, rue des Alpes, Fribourg.

CUISINIÈRE

habile et active, est demandée pour ménage soigné. Bons gages. Références exigées.

S'adresser sous chiffres P 5068 F à **Publicitas, S. A., Fribourg.** 5146

Lapins à vendre

argentés, de 2 mois, race tachetée suisse avec nichée, etc.

Schœnberg, 36, plein-pied. 5147

JEUNE HOMME

38 ans, sans travail, **demande**

de l'ouvrage

pour le 1er août. Gages à convenir. 5148

S'adr. à Publicitas S. A., **Bulle,** sous P 1645 B.

Vente juridique

L'Office des poursuites de la Sarine vendra, en 2mes enchères, **le jeudi 24 juillet,** à 2 heures ¼ de l'après-midi, à son bureau : 1 obligation de la ville de Paris 1912. 5116

A VENDRE OU A LOUER

au Lac Noir, un

chalet neuf

avec 7 chambres, une cuisine, 2 caves, une remise et 2 grands jardins.

S'adresser à **Jean Mülhauser, village Planfayon.** P 4700 F 4820

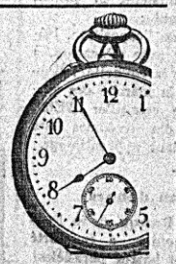

Fr. 59.— payable 5 fr. par mois, montre argent, cuvette, anneau argent, mouvement soigné, ancre 15 rubis, spiral Breguet, balancier coupé, boîte soigneusement décorée. — **Fr. 49.—** montre argent, ancre 15 rubis, spiral Breguet, balancier compensé et coupé. — **Fr. 58.—** boîte argent, mouvement cylindre. — **Fr. 69.—** chronomètre Mitzpa, très forte boîte argent, 10 ans de garantie. Chaque montre est garantie sur facture.

D. 1802, Sablons, 29, Neuchâtel. Régulateurs aux mêmes conditions.

ON DEMANDE
une
servante de campagne

âgée de 20 à 40 ans, pour faire le ménage. Bons gages.

S'adresser sous P 5020 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 5103-919

On demande

à placer jeune homme durant les vacances, dans bonne famille catholique, pour apprendre le franç.

Adresser offres avec références à **O. Schnyder,** Confections, **Lucerne.**

Jeune fille

de 20 ans, **demande place** comme apprentie dans magasin.

S'ad. **poste restante, 250, Fribourg.** 5109

MAGASINIER

sobre et robuste, sachant les deux langues, trouverait place dans maison de commerce en ville.

Offres s. P 5038 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

La
Savon
au
Goudron
et
Soufre
Bergmann

contient 10 % goudron, 2 % soufre, 5 % vaseline. Remède expérimenté contre toutes les impuretés de la peau, dartres, boutons, gerçures, pellicules de tête et de barbe

La plus ancienne marque

A VENDRE

joli café

¼ d'heure de Fribourg genre villa, bien situé, au bord d'une route cantonale bien fréquentée, ligne de tram. Vue splendide, grand jardin ombragé, terrasse, grand jardin potager. Conviendrait aussi pour hôtel ou pension. Bonne occasion pour preneur sérieux.

S'adresser **poste restante Fribourg. 386**

A VENDRE

dans le district de la Broye, domaine de 20 poses dont deux poses de forêts, terrain de 1re qual., grange, écuris, remise, porcherie, eau électricité etc. Facilités de paiement.

Domaine de 23 poses en un seul mas dont 3 poses de forêts, grange à pont, écurie, habitation de 4 chambres, cuisine et dépendances, eau, électricité. Bâtiments en bon état. Prix avantageux.

S'adresser à l'*Agence Immobilière et Commerciale Fribourgeoise* **A. Frossard,** rue du Pont-Suspendu, 79, **Fribourg.**

Dès le 25 Juillet, rue des Epouses No 138, 1er étage, vis-à-vis de la Tornalette. 5137

F. BOPP

Ameublements

rue du Tir, 8, FRIBOURG

Fournitures pour meubles et literie

coutils, crins, liche

Domaine

A VENDRE

au Schœnenberg, à 20 m. de la ville de Fribourg, domaine comprenant 8 poses de terrain et 4 poses de forêt. Habitation, bâtiment de ferme séparé, neuf ; fontaine intarissable. Beaucoup d'arbres fruitiers. Entrée en jouissance le 22 février 1920 ou à une date antérieure à convenir.

Adresser soumissions à l'**avocat Auderset,** Place de Notre-Dame, **Fribourg, jusqu'à fin juillet.** 4948 882

POUR LE
1er août

Feux d'artifice

ET

LAMPIONS

chez

Vve Mayer-Brender

Rue de Lausanne, 78

ET

Bazar Fribourgeois

Rue du Tilleul
155

A VENDRE

aux abords immédiats de la ville

maison locative

de 3 logements de 4 chambres, avec dépendances et grand jardin.

Offres sous chiffre P 5036 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 5145

Cires à parquet

en boîtes et au détail

Essence de térébenthine

Paille de fer

Huile à parquet

Droguerie CHRISTINAZ
rue de Lausanne, 67, Fribourg

A VENDRE

une grande quantité de **fagots** à 1 m., bois de montagne, ainsi que 20 à 40 moules de sapin.

Pour demandes, adresser lettres « **Combustibles** », **Case postale 14780, Fribourg.**

Place de bureau

vacante pour

JEUNE FILLE

ayant fréquenté une école secondaire ou commerciale sachant l'allemand et le français et si possible la sténographie.

Situat. d'avenir en cas de convenance.

Adresser offres détaillées avec copies de certificats et photographie, sous chif. P 5061 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

Pommes de terre

J'achèterai, aux jours et aux stations qu'indiquaient mon annonce de samedi dernier, des anciennes pommes de terre (non gâtées), à 17 fr., en même temps que des pommes de terre nouvelles au prix de 30 fr. les 100 kg.

J. SCHNEUWLY, Wünnewil.

Nous demandons

VENDEUSES

expérimentées

pour nos rayons de mode, lingerie, bonneterie, passementerie et articles de ménage.

Seulement les personnes capables et sérieuses sont priées de faire offres avec références aux **Grands Magasins GROSCH & GREIFF S. A., Lausanne.**

AVIS

Le public est avisé que les **bureaux de l'Agence Immobilière et Commerciale Fribourgeoise A. FROSSARD**

SERONT TRANSFÉRÉS

dès le 25 juillet

à la Rue des Epouses, N° 138, 1er étage

(face aux Tornalettes)